



Commune de COMBS LA VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
16/03/2018

Date d'affichage
20/03/2018

Nombre de Conseillers

en exercice : 35

présents : 28

votants : 34

OBJET

**02 – Approbation du
Compte Administratif
2017**

L'an deux mil dix-huit, le vingt-six mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY* – Mme MM. SALLES – Mme M. LAFFORGUE – M. P. SEDARD – Mme J. FOURGEUX – M. JM. GUILBOT – M. C. GHIS – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – M. F. PERIDON – M. B. BAILLY – Mme F. SAVY – Mme M. FLEURY – M. JC. SIBERT – Mme D. REDSTONE – M. BAFFIE – Mme N. GILLES – M. D. VIGNEULLE – Mme C. KOZAK – Mme M. GEORGET – M. Y. LERAY – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. R. TCHIKAYA – M. J. HOARAU – M. P. SAINSARD – Mme MC. BARTHES – Mme M. GOTIN – M. D. ROUSSAUX.

Absents représentés

M. G. ALAPETITE par M. P. SEDARD – Mme G. RACKELBOOM par M. C. DELPUECH – M. F. BOURDEAU par Mme LA. MOLLARD-CADIX – Mme D. LABORDE par M. C. GHIS – M. M. HAMDANI par Mme M. GEORGET – Mme KD. MAKOUTA par Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO par M. P. SAINSARD.

Madame Nathalie GILLES a été élue secrétaire de séance.

** Monsieur Geoffroy est sorti de la salle après la présentation de ce point et n'a donc pas participé au vote.*

VU le Code général des Collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-29, L 2121-14, L-2312-2 et L-1612-12 et suivants,

VU le compte de gestion établi par Monsieur Le Comptable public pour l'exercice 2017,

VU les délibérations du Conseil Municipal portant :

- sur le vote du Budget primitif 2017 le 21 mars 2017,
- sur le vote de la décision modificative n° 1 en date du 13 juin 2017,
- sur le vote de la décision modificative n°2 en date du 3 juillet 2017,
- sur le vote de la décision modification n°3 en date du 20 novembre 2017,

VU l'avis de la commission administration-finances,

CONSIDERANT la nécessité d'approuver le compte administratif 2017,

ENTENDU l'exposé des rapporteurs,

Sous la présidence de Madame Marie-Martine SALLES, élue présidente de séance, pour le vote de cette délibération,

Le Conseil Municipal, après avoir en avoir délibéré,

1 - ARRETE le compte administratif 2017, chapitre par chapitre, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

011 - Charges à caractère général	5 780 650,45 €
012 - Frais de personnel et charges assimilées	17 233 450,29 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 817 923,50 €
66 - Charges financières	288 013,03 €
67 - Charges exceptionnelles	3 887,87 €
042 - Opérations d'ordre de transferts entre sections	2 752 233,98 €

Recettes

013 - Revenus de gestion courante	663 395,53 €
70 - Ventes produits fabriqués, prestations de service	2 643 286,10 €
73 - Impôts et taxes	16 025 553,84 €
74 - Dotations, subventions et participations	6 285 421,20 €
75 - Autres produits de gestion courante	330 063,19 €
76 - Produits financiers	0,35 €
77 - Produits exceptionnels	2 248 312,02 €
78 - Tx équipement en régie et réduction de charges	7 233,81 €
042 - Ope. d'ordre de transferts entre sections	16 236,28 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

20 - Immobilisations incorporelles	248 574,57 €
21 - Immobilisations corporelles	1 926 040,27 €
23 - Immobilisations en cours	929 281,09 €
Opérations des équipements piscine	424 184,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 229 869,53 €
27 - Dépôts et cautionnements versés	770 663,00 €
040 - Ope. d'ordre de transferts entre sections	16 236,28 €

Recettes

13 - Subventions d'investissement (hors 138)	739 714,84 €
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	500 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	761 396,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 284 817,08 €
1068 - Excédents de fonct. Capitalisés	967 310,41 €
138 - Autres subventions invest. non transf.	13 292,09 €
165 - Dépôts et cautionnements reçus	3 225,98 €
040 - Ope. d'ordre de transferts entre sections	1 991 233,98 €

2 - ARRETE les restes à réaliser 2017 en section d'investissement à la somme de 3 862 122,87 € en dépenses et 3 701 243,20 € en recettes comme suit :

Section d'investissement – Dépenses :

20 - Immobilisations incorporelles	225 922,48 €
21 - Immobilisations corporelles	548 054,53 €
23 - Immobilisations en cours	2 115 012,93 €
Opérations des équipements piscine	973 132,93 €

Section d'investissement – Recettes :

13 - Subventions d'investissement (hors 138)	729 710,70 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	400 000,00 €
024 - Produits de cessions	2 571 532,50 €

3 - CONSTATE les identités de valeur avec les indications du Compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

4 - RECONNAIT la sincérité des dépenses engagées non mandatées inscrites à l'annexe 1,

5 - APPROUVE les résultats définitifs tels que présentés ci-dessous :

1) SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice	716 141,64 €
Résultat au 31/12/2016 reporté	-444 458,95 €
Excédent ou déficit cumulé à reprendre au compte 001	271 682,69 €

2) SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice	343 343,20 €
Résultat au 31/12/2016 reporté	3 028 059,37 €
Part affectée à l'Investissement	967 310,41 €
Excédent ou déficit cumulé à reprendre au compte 002	2 404 092,16 €

3) RESULTAT DE CLOTURE

2 675 774,85 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 27 mars 2018

Le Maire
Guy GEOFFROY



Pour : 30
Contre : -
Abstentions : 4

La présente délibération peut faire l'objet :

D'un recours administratif adressé au Maire par lettre recommandée avec avis de réception dans les deux mois qui suivent sa notification et/ou son affichage ;

D'un recours devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou son affichage. Ce délai est interrompu et conservé au profit du demandeur en cas de recours administratif préalable.